

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le lundi 13 juin 2016 à 19 h, à la salle du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à un immeuble résidentiel projeté qui portera le numéro 10050, place de l'Acadie, lequel sera érigé sur les lots 5428229, 5428234, 5428908, 5560898 et 5560900 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait des équipements mécaniques et une terrasse hors toit excédant la hauteur maximale permise en mètres ainsi qu'une construction au toit, une cage d'escalier et une cage d'ascenseur au toit ne respectant pas le retrait minimal par rapport à la façade pour une nouvelle construction, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3469.
DONNÉ à Montréal, ce vingt-cinquième jour de mai deux mille seize.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement